



## Conseil économique et social

Distr. générale  
7 septembre 2020

Français  
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique  
Commission africaine de statistique  
Septième réunion  
Addis-Abeba (en ligne), 13-15 octobre 2020

### Renforcement des capacités statistiques en Afrique

### Rapport d'activité pour la période 2019-2020

#### I. Introduction

1. Le système statistique africain s'est nettement amélioré au cours des dernières années. Malgré ces progrès, la fourniture de statistiques de haute qualité reste un défi dans la plupart des pays africains, à cause de la vulnérabilité des systèmes statistiques nationaux, en particulier dans les États en transition. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) et les partenaires de développement continuent de soutenir le renforcement des capacités des États membres dans le domaine de la statistique afin de surmonter ces défis. La CEA produit régulièrement des rapports sur le renforcement des statistiques en Afrique qui sont présentés aux Nations Unies ainsi qu'à la Commission africaine de statistique. Le précédent rapport portant sur le renforcement des capacités statistiques en Afrique, soumis à la Commission de statistique de l'ONU, à sa quarante-neuvième session tenue en mars 2018, a été suivi par un rapport approuvé par la Commission africaine de statistique à sa sixième réunion en octobre 2018.

2. Le présent rapport met en lumière les initiatives de renforcement des statistiques sur la période 2019-2020, en mettant l'accent sur les cadres stratégiques de statistique, l'évaluation des capacités statistiques et la gouvernance des systèmes statistiques nationaux. Comme les systèmes nationaux statistiques africains ont affectés négativement par l'apparition de la pandémie de COVID-19, le rapport en tient compte pour examiner la nécessité de transformer et de moderniser ces systèmes. Le rapport conclut sur des propositions de recommandations à soumettre à l'examen de la Commission africaine de statistique.

#### II. Cadres stratégiques de statistique

##### A. Au niveau national

3. Les institutions africaines telles que la Banque africaine de développement (BAD), la CEA et l'Union africaine, le Partenariat statistique au service du développement au XXI<sup>e</sup> siècle et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT) ont apporté un soutien



constant à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales pour le renforcement des capacités statistiques à l'échelon national. Les pays qui ont bénéficié de ce soutien sont notamment l'Égypte, la Guinée-Bissau, le Libéria, la Libye, le Maroc, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, le Sénégal, le Togo et la Zambie<sup>1</sup>. Plusieurs institutions, agences et autres partenaires, dont la Banque mondiale et des partenaires bilatéraux et multilatéraux, soutiennent également la formulation de ces stratégies de renforcement des statistiques dans divers pays.

4. La Banque mondiale a contribué au renforcement des systèmes statistiques nationaux dans plusieurs pays dont Djibouti<sup>2</sup>, la Mauritanie et le Togo. En 2020, la Banque mondiale a lancé un projet visant à renforcer la capacité des organes de l'Union africaine à faciliter la transformation et le développement économique en rehaussant l'efficacité des institutions. La Banque mondiale a également aidé le Burkina Faso, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Libéria, la Sierra Leone et le Togo à consolider leurs systèmes statistiques nationaux.

5. La Commission de l'Union africaine, les centres africains de contrôle et de prévention des maladies et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont conjointement conçu un projet de soutien aux pays africains pour leur riposte à la COVID-19 en Afrique, grâce au renforcement des capacités et au partage des connaissances.

6. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Banque mondiale ont conjointement mis en œuvre une enquête pour suivre les ripostes des services de l'éducation nationale à la pandémie de COVID-19 en ce qui concerne les fermetures d'écoles. L'enquête vise à recueillir des informations auprès des États membres sur la portée des réponses à l'échelle nationale face à des fermetures massives d'établissements d'enseignement du pré-primaire au cycle supérieur du secondaire.

7. En mars 2019, les conclusions d'une évaluation de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales ont été publiés et diffusés par divers moyens, notamment en ligne. Des manuels et des directives sur les statistiques agricoles qui pourraient aider les pays africains à améliorer leurs systèmes statistiques nationaux ont également été diffusés. Pour mettre en œuvre la Stratégie mondiale, la BAD, par le truchement de son programme de renforcement des capacités statistiques, a continué à offrir une assistance technique et financière aux pays d'Afrique pour la production de plans stratégiques visant l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. Grâce à cette initiative, 24 pays africains ont d'ores et déjà été aidés à préparer leurs plans stratégiques. En outre, 52 pays ont reçu une aide pour renforcer leur ensemble minimal de données de base à utiliser dans la formulation de leur politique agricole ; six pays ont reçu de l'aide pour élaborer leurs bases d'échantillonnage de référence ; huit pays ont reçu une aide pour élaborer leur bilan alimentaire ; 11 pays ont bénéficié de formation pour l'utilisation de la collecte en face à face assistée par ordinateur afin de recueillir des données agricoles, tandis que cinq pays ont bénéficié d'une aide pour le renforcement des statistiques relatives aux coûts de production agricole.

8. La BAD a coordonné efficacement la collecte, la collation, la validation et la diffusion des résultats relatifs au cycle 2017 du Programme de comparaison

---

<sup>1</sup> Voir le rapport d'activité de 2019 sur les stratégies nationales de renforcement des statistiques du Partenariat statistique au services du développement au XXI<sup>e</sup> siècle. Disponible (en anglais) sur le site : <https://paris21.org/nsds-status>.

<sup>2</sup> À titre d'exemple, à Djibouti, la Banque mondiale a appuyé un projet destiné à relier la stratégie nationale de renforcement des capacités statistiques à la consolidation de la production des indicateurs de la comptabilité nationale.

internationale, auquel ont participé 50 pays africains et 176 pays au niveau mondial.

9. La BAD a apporté un soutien technique et financier au processus de transposition du produit intérieur brut sur une base différente dans six pays (le Botswana, la Côte d'Ivoire, l'Eswatini, le Malawi, l'Ouganda et la Zambie). Elle a aussi soutenu la mise en place de registres statistiques des entreprises au Botswana et au Malawi.

10. En juillet et novembre 2018, un nouveau cycle du Programme de connaissance de l'infrastructure en Afrique a été organisé pour former des personnes focales responsables d'infrastructures de certains pays africains anglophones et francophones à l'utilisation des instruments de collecte de données. Près de 45 participants d'organismes nationaux de statistiques ont été formés sur la manière de remplir les formulaires de données concernant les secteurs de l'électricité et la fiscalité, respectivement. Le Département des statistiques de la BAD continue à fournir une assistance aux 54 pays africains par le biais du système de statistiques des infrastructures du Programme de connaissance de l'infrastructure en Afrique pour qu'ils soumettent en temps opportun des données sur leurs infrastructures (dont celles sur l'électricité, l'approvisionnement en eau et l'assainissement, les technologies de l'information et de la communication (TIC), la fiscalité et le transport).

11. La CEA et ses partenaires ont pris plusieurs mesures pour promouvoir le développement de l'information géospatiale sur le continent africain. Ces efforts ont permis de mieux sensibiliser les parties prenantes, de promouvoir la formulation de politiques et de stratégies dans la région et de faciliter l'intégration des politiques d'information géographique dans les autres stratégies nationales des États membres. Le CEA sert de secrétariat au Comité régional pour l'Afrique de l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale, dont les principaux piliers sont : les cadres et politiques ; les ensembles de données géospatiales fondamentales ; le référentiel géodésique africain ; les limites administratives du deuxième niveau ; les noms géographiques et l'intégration des informations et des statistiques géospatiales dans le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030) et l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons.

12. Au niveau régional, la CEA dirige le Cadre intégré d'information géospatiale qui sert de base et de guide pour développer, intégrer, renforcer et maximiser la gestion de l'information géospatiale et des recherches connexes dans tous les pays et qui doit aider les pays à redresser la fracture numérique géospatiale et à assurer la prospérité socioéconomique en ne faisant aucun laissé-pour-compte. Le Cadre se concentre sur les informations de localisation qui sont intégrées dans d'autres données significatives pour résoudre les problèmes sociaux et environnementaux, servir de catalyseur à la croissance et aux opportunités économiques et comprendre les priorités de développement des pays, ainsi que les objectifs de développement durable afin d'en assurer les progrès.

13. Dans l'ensemble, la mise en œuvre des stratégies nationales de renforcement des statistiques a permis à la plupart des pays africains d'améliorer la gouvernance de leurs statistiques, notamment en mettant en place des cadres juridiques pour les activités statistiques. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie, de nombreux pays se sont efforcés de produire des statistiques qui respectent les normes internationales. Mais dans beaucoup de pays, les progrès dans la production de données statistiques restent handicapés par de nombreuses difficultés, notamment : la mobilisation de ressources financières, les capacités limitées des ressources humaines et le manque de ressources technique (principalement les TIC). À titre d'exemple, l'UNESCO,

dans l'édition de 2020 de son *Rapport mondial de suivi sur l'éducation*, observe que, faute de données, des évaluations suffisamment bonnes de l'apprentissage pour rendre compte de la qualité de l'éducation (conformément à l'objectif de développement durable 4) sont encore rares en Afrique.

## **B. Au niveau sous-régional**

14. Les communautés économiques régionales sont de plus en plus conscientes de la nécessité de disposer d'une vision et d'une stratégie globales pour mettre en place des systèmes statistiques régionaux.

15. La stratégie régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour le renforcement des capacités statistiques 2013-2018 a été conçue pour améliorer les résultats en termes de développement et de gouvernance en renforçant les systèmes statistiques nationaux dans la région. Elle visait, en particulier, à : a) sensibiliser au rôle essentiel de l'information statistique dans la planification, la recherche sur les politiques, le suivi et l'évaluation ; b) en promouvoir une meilleure utilisation et une plus grande adoption pour que les décisions soient prises sur la base de données factuelles ; et c) améliorer la capacité de production statistique et la durabilité des systèmes d'information statistique dans la région, conformément aux meilleures pratiques et aux normes internationales, en utilisant les innovations technologiques de pointe pertinentes. La SADC a mené en juin 2020, avec l'aide de la BAD, une évaluation de cette stratégie et a depuis entrepris d'en concevoir une autre pour lui donner suite.

16. La stratégie statistique du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) pour la période 2017-2020 vise à améliorer et harmoniser la production de données statistiques et à renforcer les capacités du secrétariat du COMESA et des organismes nationaux de statistique. La stratégie a consolidé la capacité des États membres à produire des statistiques liées aux objectifs du plan stratégique à moyen terme du COMESA, notamment les statistiques relatives à l'intégration des marchés, aux investissements étrangers directs, à l'industrialisation, à l'économie bleue et au genre. Un examen indépendant à mi-parcours de la stratégie a été mené à la mi-2017, puis révisé en novembre 2019 par des représentants des principales institutions panafricaines. Cet examen à mi-parcours a déterminé que le taux de mise en œuvre globale de la stratégie avait été de 54 %. Une nouvelle stratégie pour les statistiques pour la période 2021-2025 va être élaborée dès que les États membres auront approuvé le nouveau plan stratégique à moyen terme pour la période 2021-2025 qui est actuellement en cours d'élaboration. Cette nouvelle stratégie, comme la précédente, continuera d'appuyer les besoins statistiques du nouveau plan, mettant donc l'accent sur le renforcement des capacités et de la disponibilité de statistiques pour appuyer les politiques liées à l'intégration commerciale, à l'intégration de la production, à l'intégration physique, à la parité hommes-femmes et à l'intégration sociale qui seront les objectifs du nouveau plan stratégique à moyen terme. Par ailleurs, la BAD a aidé les pays du COMESA et de la SADC à produire régulièrement des indices nationaux harmonisés des prix à la consommation au niveau national, en plus des indices harmonisés des prix à la consommation de chacune de ces communautés économiques régionales.

17. Le plan de renforcement des statistiques régionales de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) pour la période 2017-2018 à 2021-2022 repose sur la cinquième Stratégie de développement de la CAE. Il vise à : a) élargir et approfondir la production de statistiques communautaires harmonisées et de haute qualité ; b) promouvoir la facilité d'accès et d'utilisation des statistiques communautaires ; et c) renforcer les capacités statistiques dans les domaines

prioritaires des comptabilités nationales, des statistiques agricoles, des statistiques sur la pauvreté, des enquêtes sur les ménages, des statistiques commerciales, des statistiques financières et des statistiques sur les prix.

18. La stratégie régionale de renforcement des statistiques de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sert de cadre à la prise en compte des réalités et des spécificités des États membres de la communauté dans le renforcement de leurs capacités statistiques. C'est dans ce cadre que la CEEAC a adopté un règlement sur la collecte et le traitement des statistiques sur le commerce extérieur et un plan d'action régional pour les statistiques de l'environnement, tandis que les capacités de collecte et de traitement des statistiques de l'environnement des États membres ont été renforcées. Au cours de la période 2019-2020, la BAD a fourni un appui technique pour l'évaluation de la Stratégie régionale de développement durable.

19. La stratégie régionale de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la période 2019-2023 sur l'harmonisation et l'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest vise à renforcer les systèmes statistiques des pays et des organismes régionaux et sous-régionaux participants, afin de les aider à harmoniser, produire, diffuser et améliorer l'utilisation des statistiques économiques et sociales essentielles.

20. En avril 2020, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, par le biais de son programme panafricain de statistique, a lancé un processus d'élaboration d'une stratégie régionale pour le renforcement de la statistique, dont le rapport initial a été finalisé. Les consultations pour l'élaboration de cette stratégie avec différentes parties prenantes, à savoir les divisions et services de l'IGAD, les institutions nationales de statistiques, les partenaires de développement et les institutions panafricaines, ont été menées par le biais de réunions virtuelles et de questionnaires à remplir. Le rapport final sur cette stratégie régionale doit être produit en novembre 2020.

### C. Au niveau régional

21. La stratégie continentale, la deuxième Stratégie d'harmonisation des statistiques en Afrique, couvre la période 2017-2026. Son principal objectif est d'harmoniser les statistiques produites en Afrique afin d'orienter le programme d'intégration régionale, ainsi que l'Agenda 2063, le Programme 2030 et les cinq domaines prioritaires de développement de la BAD. En application de cette stratégie, l'Institut de statistique de l'Union africaine a reçu le mandat légal pour l'harmonisation, la production et la validation des données statistiques officielles de toute l'Afrique. Par conséquent, l'Institut pourra légitimement valider puis publier des statistiques officielles sur les pays africains. La Commission de l'Union africaine est en train de prendre des dispositions pour opérationnaliser l'Institut. Pour soutenir la mise en œuvre de la stratégie, les mécanismes de coordination et de collaboration entre la CEA, la BAD et la Commission de l'Union africaine, ont été revus afin d'améliorer les synergies requises pour réaliser leurs programmes de statistiques.

22. La BAD a coordonné le travail régional dans le cadre du Programme de comparaison internationale pour produire les parités de pouvoir d'achat qui sont des apports indispensables pour la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine. Les parités de pouvoir d'achat illustrent les performances comparées de toutes les économies africaines les différences des niveaux des prix entre les pays.

23. Dans le cadre du plan de réforme des Nations Unies, le Groupe des Nations Unies pour le développement durable vise à améliorer l'utilisation de

données pour des prises de décisions fondées sur des bases factuelles et à élaborer des stratégies pour générer et utiliser des données de haute qualité afin de rendre les sociétés africaines inclusives, durables et résilientes. En avril 2020, le Secrétaire général a lancé une stratégie pour la production de données afin que chacun, partout puisse agir. La stratégie vise à construire pour l'ensemble du système des Nations Unies un écosystème qui tire parti de tout le potentiel des données afin de prendre de meilleures décisions et de mieux aider les peuples et la planète, lorsque cela compte le plus. La CEA est en train d'adapter cette initiative stratégique dans le contexte du système statistique africain.

24. La BAD a facilité la diffusion et le stockage de données dans la région grâce à son Autoroute de l'information en Afrique. Approuvé en mai 2015 par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international comme principal système de compte rendu et de diffusion des données en Afrique, cette initiative a facilité l'inscription de diverses statistiques macroéconomiques de 30 pays sur leurs pages nationales de données synthétiques grâce à une plateforme de données ouverte. De plus, grâce au portail de données ouvert créé dans le cadre de cette initiative, la BAD a élaboré un tableau de bord pour les statistiques relatives à la pandémie de COVID-19, au moyen duquel ces statistiques ont été diffusées régulièrement depuis juin 2020.

### III. Évaluation des capacités statistiques

25. La Commission africaine de statistique a approuvé un indice des indicateurs de développement statistique à sa cinquième réunion, tenue en décembre 2016, afin de contribuer à promouvoir l'appropriation des statistiques en Afrique et d'y assurer la pérennisation de leur développement. De plus, cet indice pourrait servir de modèle pour mesurer le renforcement des capacités statistiques que pourraient imiter d'autres pays en développement en dehors du continent africain. La Commission africaine de statistique a demandé aux organisations et pays africains de mettre en place des mécanismes institutionnels au niveau du continent pour appuyer la mise en œuvre de cet indice. Sous la direction de la CEA, un manuel<sup>3</sup> et une application de collecte de données ont été mis au point. Le manuel, conçu dans le cadre de cet indice, peut servir d'outil pratique pour permettre aux pays de mesurer et d'évaluer les progrès dans toutes les dimensions pertinentes du développement de la statistique. Il a pour objectif d'aider à suivre les progrès accomplis à cet égard et d'appuyer la production de données de très haute qualité afin de surmonter les problèmes que pose l'absence de données fiables et actualisées indispensables au suivi et à la présentation des résultats obtenus dans la mise en œuvre des plans nationaux de développement, du Programme 2030 et de l'Agenda 2063. La CEA a remis des copies papier du manuel au Comité des directeurs généraux des Organismes nationaux de statistiques lors de leur plus récente réunion en novembre 2019. La CEA a aussi élaboré à ce sujet un questionnaire en ligne<sup>4</sup>.

26. Pour piloter les indicateurs du renforcement statistique dans l'évaluation des systèmes statistiques nationaux et l'établissement de données de référence, la CEA a distribué le questionnaire et le manuel relatifs aux indicateurs à tous les organismes nationaux de statistique d'Afrique et 14 y ont répondu<sup>5</sup>. La

---

<sup>3</sup> Disponible (en anglais) sur le site : <https://www.uneca.org/acs/statdi>.

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Les pays pilotes sont l'Angola, le Botswana, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, la Namibie, le Niger, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, la Sierra Leone (qui a soumis à nouveau en raison de plusieurs données manquantes) et la Tunisie. Les réponses publiées dans l'évaluation de référence du projet pilote pour 2019 ont été distribuées à tous les pays participants, à l'exception de la Sierra Leone.

prochaine étape va consister à évaluer les systèmes nationaux de statistique de chaque pays en fonction des données de références estimées.

27. La BAD a fourni un soutien technique et financier à 52 pays de la région pour leur permettre de rendre compte chaque année de leurs indicateurs de capacité en matière de statistiques agricoles pour les années 2017 et 2018. En outre, une évaluation a été menée dans tous les pays anglophones sur le niveau d'avancement de leurs registres statistiques des entreprises. Le rapport d'évaluation a été achevé en 2020.

#### **IV. Formations en leadership statistique**

28. Sous la houlette du Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST), la CEA, en sa qualité de secrétariat du Groupe, continue de rechercher des partenaires pour améliorer les compétences des experts africains.

29. La CEA a l'intention d'établir un partenariat avec le Centre de développement de données de la Banque mondiale, basé à Rome, afin de faciliter la production de micro-données de haute qualité, opportunes et pertinentes, pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions sur les investissements fondées sur des données factuelles, afin de parvenir à la réduction de la pauvreté, à la sécurité alimentaire et à la croissance. Ce partenariat a pour objectifs : a) de renforcer les capacités des statisticiens africains en vue d'améliorer et d'harmoniser les programmes des centres régionaux de formation statistique ; b) de faciliter l'adoption de normes mondiales et de meilleures pratiques dans la conception des enquêtes sur les ménages ; c) de créer un réseau d'experts en enquêtes sur les ménages au niveau régional ; et d) de promouvoir leur harmonisation dans tous les pays. Des séries de réunions et séminaires de formation de formateurs destinés aux experts et représentants des offices nationaux de statistiques ont été organisés dans des centres de formation agréés au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Ouganda, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal.

30. La CEA travaille actuellement avec l'organisme national de statistique du Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord sur un programme passionnant de leadership statistique pour les systèmes statistiques africains, dont le but est de mettre en place et de dispenser une formation à la direction des statistiques afin de doter les cadres supérieurs des organismes nationaux africains de statistique des compétences requises pour diriger leur institution et en assurer la modernisation. Cette modernisation est indispensable pour tirer parti de la multiplication des nouvelles sources de données, méthodes et technologies afin de fournir des statistiques améliorées qui répondent aux besoins de l'Agenda 2063 et du Programme 2030. La formation au leadership se focalise sur cinq principes clés : intégrité, stratégie, connaissance, direction des personnes et communication.

31. À ce jour, le programme a fait l'objet d'expérimentation réussie dans quatre organismes nationaux de statistique, dont trois en Afrique anglophone (au Ghana, au Malawi et en Namibie), et un, en partenariat avec Expertise France, en Afrique francophone (au Bénin). En 2020, un nouveau partenariat a été mis en place avec l'Institut africain de développement et de planification économique (IDEP), pour tirer parti de son expertise en matière de formation et de renforcement des capacités. Un programme mixte, composé d'apprentissage en ligne et de séminaires facilités en ligne, est en cours d'élaboration et sera disponible avant la fin de l'année 2020. Une fois testé, expérimenté et révisé, ce programme souple pourrait devenir autonome ou pourrait être utilisé pour compléter une formation en présentiel. Une série d'options de formation devrait

ainsi être mise à la disposition des systèmes nationaux de statistique et des centres de formation africains en 2021.

32. Le Groupe africain sur la formation statistique et les ressources humaines (AGROST) travaille en étroite collaboration avec l'IDEP pour mettre au point des cours en ligne sur divers sujets afin d'offrir une formation de leadership tirant parti de l'expertise de l'Institut.

## **V. Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes nationaux de statistique**

33. Afin d'évaluer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes nationaux de statistique, la CEA a envoyé, début avril 2020, un questionnaire d'évaluation rapide composé de sept questions à ses 54 États membres. Trente-sept organismes nationaux de statistique y ont répondu. Les principales conclusions de l'enquête sont résumées ci-après :

a) Les opérations de collecte de données ont été considérablement entravées. 25 % des enquêtes prévues (42 sur 168) ont été arrêtées ou suspendues, et 48 autres ont été reportées. De plus, même lorsque les opérations se sont poursuivies, des taux de non-réponse plus élevés et une faible couverture d'échantillonnage ont été observés. Par ailleurs, 22 % des activités prévues de recensement de la population et du logement ont été arrêtées ou suspendues ;

b) Les changements dans les pratiques de travail des organismes nationaux de statistique ont eu pour effet de limiter leurs ressources et leur réactivité. Pour assurer la continuité de leurs opérations, ces organismes ont adopté diverses mesures, notamment de nouveaux horaires de travail, des effectifs limités dans les bureaux, des mesures pour permettre le travail à distance et des ajustements méthodologiques. Mais malgré ces adaptations, il leur reste de nombreux défis à relever ;

c) Il y a eu une augmentation considérable de la demande de données et d'activités de soutien. Les systèmes nationaux de statistique, et en particulier les organismes nationaux, sont submergés de demande de données, de services statistiques et d'informations, pour appuyer et éclairer les ripostes à la pandémie, notamment des projections des effets probables sur diverses parties de la population et des informations graphiques pour en visualiser les impacts socioéconomiques ;

d) Les résultats de l'étude donnent une idée de plusieurs domaines dans lesquels, afin de surmonter les effets susmentionnés, les pays devraient bénéficier d'un soutien supplémentaire, à savoir :

- Les organismes nationaux de statistique ont besoin d'assistance technique pour renforcer rapidement leurs capacités et leurs compétences et pour adopter de nouvelles méthodes innovantes de collecte de données afin de relever les nouveaux défis que sont notamment des taux de non-réponse plus élevés et le maintien indispensable des données des séries chronologiques ;
- Les organismes nationaux de statistiques vont avoir besoin de soutien financier pour supporter les effets négatifs des pressions dues à la demande accrue de leurs services, à l'arrêt de certaines activités, aux perturbations des activités prévues et aux réaffectations budgétaires des gouvernements pour lutter contre la pandémie de COVID-19 ;

e) Même si les pays ne connaîtront pas les mêmes défis, suivant les circonstances locales, il y a des points communs qui vont exiger de bonnes solutions de collaboration pertinentes, solides sur le plan méthodologiques, adaptables et permettant de tirer parti de cette opportunité pour moderniser les systèmes statistiques nationaux en utilisant des technologies modernes.

34. Les organisations africaines et les partenaires doivent travailler de concert pour fournir le soutien rapide et vaste indispensable. Certaines mesures ont déjà été prises dans ce sens, par exemple le rétablissement du Comité africain de coordination statistique, dont l'objectif est de mieux coordonner le soutien aux pays.

35. Pour assurer le suivi des effets de la pandémie de COVID-19 sur les organismes nationaux de statistique, la première partie d'une enquête mondiale sur le web<sup>6</sup> a été réalisée en mai 2020 par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, en partenariat avec le Groupe des données de développement de la Banque mondiale et avec une coordination assurée par les commissions régionales de l'ONU. Le taux de réponse pour l'Afrique est de 57 % (31 des 54 pays) et les principales conclusions pour l'Afrique peuvent se résumer comme suit :

a) Du fait de la pandémie, la plupart des sièges des organismes nationaux de statistiques ont été partiellement fermés. En d'autres termes, beaucoup sont restés partiellement ouverts, mais quelques-uns ont été fermés complètement. Dans l'ensemble, le personnel a reçu l'instruction de travailler à domicile ;

b) Deux organismes nationaux de statistiques africains sur trois ont arrêté la collecte de données sur le terrain impliquant des entretiens en présentiel ;

c) La production de statistiques mensuelles et trimestrielles essentielles et de données administratives a été affectée par la situation actuelle dans plus de 90 % des organismes nationaux de statistiques, qui ne vont donc pas pouvoir communiquer les données exigées par les engagements internationaux ;

d) Huit organismes nationaux de statistique sur dix ont dû modifier leurs calendriers de publication et de diffusion. Environ 40 % d'entre eux ont dû modifier ces calendriers de façon importante ;

e) Les principales difficultés de fonctionnement des organismes nationaux de statistique s'expliquent par les restrictions à la mobilité et les limites de financement ;

f) Trente-sept pour cent des organismes nationaux de statistique ont également été gravement affectés par des problèmes liés aux technologies de l'information, notamment l'absence de connectivité des bureaux et des infrastructures informatiques qui ne sont pas adéquates pour le travail à distance.

36. En raison de ces effets de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux, transformer et moderniser les statistiques officielles en Afrique est un défi qu'il convient de relever de toute urgence.

<sup>6</sup> *Monitoring the state of statistical operations under the COVID -19 Pandemic: Highlights from the first round of a global COVID-19 survey of National Statistical Offices.* (Suivre l'avancement des opérations de statistique pendant la pandémie de COVID-19 : aspects saillants de la première partie de l'enquête mondiale sur les offices nationaux de statistique), disponible en anglais à l'adresse : <https://unstats.un.org/unsd/covid19-response/covid19-nso-survey-report.pdf>.

## **VI. Transformer et moderniser les statistiques officielles en Afrique**

### **A. Présentation des résultats**

37. Étant donné les besoins d'assurer le suivi des progrès dans la réalisation du Programme 2030, de l'Agenda 2063 et des plans nationaux de développement, les producteurs de statistiques officielles doivent répondre à de nombreuses attentes et exigences. Dans le monde entier, on sait que les producteurs de statistiques officielles doivent se transformer et se moderniser pour bien répondre à ces demandes de données. L'urgence de procéder à ces transformations a été mise en exergue par les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes statistiques nationaux.

38. Ces transformations et modernisations devraient porter sur tous les domaines de la statistique officielle, que ce soit l'environnement institutionnel, les processus de production, la coordination ou la collaboration. Plusieurs pays ont pris des mesures dans le domaine de l'environnement institutionnel, en commençant par réviser ou amender leur législation ou réglementation régissant les statistiques pour être en mesure d'apporter une réponse adéquate à cette demande croissante de données.

39. De nombreux efforts sont en cours pour utiliser de nouvelles sources ou sources alternatives de données pour combler les lacunes existantes, améliorer la qualité des données et répondre aux besoins nouveaux et émergents. En outre, les technologies de l'information et de la communication sont plus utilisées dans les processus statistiques, comme l'illustrent plusieurs initiatives dans des domaines tels que les sciences des données, les mégadonnées et les réseaux de campus. La coordination et la collaboration au sein des systèmes de statistique nationaux, sous-régionaux, continentaux et entre eux sont en cours d'amélioration.

40. Les institutions panafricaines et les partenaires parrainent différentes initiatives de modernisation et de transformation des statistiques officielles en Afrique. Mais toutes ces initiatives ne font l'objet que d'une coordination limitée et d'une harmonisation minimale au sein des pays et entre eux. Aucune norme n'existe au sujet de la modernisation des institutions de statistique et il n'y a pas non plus de moyens d'en mesurer le degré de réussite. Les pays sont à différents niveaux de renforcement des capacités statistiques, avec des priorités et des besoins divers, qui n'ont pas été systématiquement pris en compte dans les projets de modernisation qui ont été proposés par leurs partenaires. En outre, l'absence de directives a aussi suscité de la confusion et des problèmes dans certains pays après la révision de leurs réglementations nationales sur la statistique.

41. La CEA propose donc de mettre en place un groupe de travail qui orienterait la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique. Ce groupe de travail serait dirigé par un groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, accompagné d'équipes techniques appelées « équipes de transformation et de modernisation ».

42. Le Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles aurait pour mission de diriger, de superviser et d'approuver l'élaboration de cadres, directives, méthodes et normes qui soutiennent la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique. Le Groupe devrait créer, diriger et superviser le travail des équipes de transformation et de modernisation qui se consacraient à des sujets spécifiques. Le Groupe rendrait compte à la Commission africaine de statistique.

Il serait composé de dix directeurs généraux d'organismes nationaux de statistique de telle sorte que deux d'entre eux représenteraient chaque sous-région de la CEA.

## **B. Équipes de transformation et de modernisation**

43. Les équipes de transformation et de modernisation auraient pour mission de proposer, de promouvoir et de faciliter la mise en œuvre de directives et de normes visant à assurer la transformation et la modernisation des statistiques officielles en Afrique. Les équipes devraient rendre compte au Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles. Chaque équipe serait composée d'experts des systèmes statistiques nationaux. Une secrétaire, membre du personnel de la CEA, aiderait chaque équipe à faire son travail. Un consultant compilerait les contributions des membres des équipes pour rédiger les différents produits. La numérisation et les réformes institutionnelles et organisationnelles seraient les domaines auxquels se consacraient les deux premières équipes.

## **C. Proposition de voie à suivre**

44. Il est proposé qu'à sa septième réunion, la Commission africaine de statistique examine la création du Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles, les termes de référence des deux premières équipes de transformation et de modernisation qui seraient chargées de la numérisation et des réformes institutionnelles et organisationnelles et le recrutement des consultants qui travailleraient avec ces deux équipes.

45. Les membres du Groupe africain sur la transformation et la modernisation des statistiques officielles devraient avoir un mandat de quatre ans et se choisir un président parmi eux. Le Groupe devrait se réunir en présentiel, dans la mesure du possible, au moins une fois par an, en marge des réunions soit de la Commission africaine de statistique, soit du Comité des directeurs généraux. Tout leur travail se ferait par voie électronique dans l'intervalle entre deux réunions. Chaque équipe de transformation et de modernisation devrait se réunir en présentiel, dans la mesure du possible, au moins une fois par an, en marge d'autres réunions. Tout leur travail pourrait se faire par voie électronique dans l'intervalle entre deux réunions.

46. Les directives et l'approbation de la Commission africaine de statistique sont requises pour la création et la mise en œuvre de cette initiative.

## **VII. Points appelant une décision de la Commission africaine de statistique**

47. La Commission africaine de statistique est invitée :

a) À prendre note du renforcement en cours des capacités statistiques aux niveaux national, sous-régional et continental en Afrique dans le contexte du développement durable et des effets de la pandémie de COVID-19 ;

b) À fournir des directives pour approuver la demande de création et d'opérationnalisation de l'initiative pour la transformation et la modernisation des statistiques officielles sur le continent ;

c) À exhorter les États membres à utiliser les indicateurs de développement statistique chaque année pour mesurer les progrès du renforcement de leurs capacités statistiques ;

d) À demander aux organisations panafricaines et aux partenaires de travailler en étroite collaboration et de favoriser les synergies pour aider les pays africains, en particulier ceux dont les statistiques sont les moins développées, afin d'atténuer les effets de la pandémie actuelle de COVID-19 ;

e) À demander aux pays de renforcer l'intégration de leurs systèmes d'information géospatiale et de leurs autres systèmes statistiques ;

f) À demander aux États membres de mettre en œuvre un programme de leadership statistique au sein de leurs systèmes statistiques nationaux et à inviter les partenaires de développement à soutenir les initiatives des pays en matière de leadership statistique.

---